

BUREAUX: RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING:
Trois mois. 12 fr
Six mois. 23 »
Un an. 44 »

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et C^{ie} place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. 14 »
Six mois. 27 »
Un an. 51 »

ANNONCES: 15 centimes la ligne
RÉCLAMES: 25 centimes
— On traite à forfait. —

ROUBAIX 1^{er} MARS 1872

Voir aux dernières nouvelles

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Versailles, 29 février.

Le 8^e bureau, après une nouvelle délibération, sur la dernière élection de la Corse, a décidé de surseoir jusqu'à plus ample informé sur les agissements des fonctionnaires subalternes sur la décision à prendre.

La commission relative à l'instruction primaire a discuté l'art. 15 ayant trait aux bourses pour les écoles normales primaires. Mgr Dupanloup a parlé contre ces écoles et les a traitées d'écoles d'immoralité où les élèves prennent des goûts au-dessus leur position.

Dans sa dernière réunion, l'union républicaine a décidé qu'elle ne publierait pas de manifeste.

M. le comte Jaubert vient d'adresser une lettre au Courrier de Bourges, lettre de laquelle nous extrayons le passage suivant: « Nous attendons, avant de nous prononcer définitivement, entre les deux formes de gouvernement que des deux côtés nous soient présentés non seulement des programmes vagues, mais des propositions nettes. »

Dans la réunion d'hier soir, la gauche républicaine a décidé qu'elle appuierait le projet présenté par M. le ministre de l'intérieur. Mais elle mettrait à son vote la condition que rien ne sera changé aux considérants; que la loi sera appliquée contre les conspirateurs de n'importe de n'importe quel parti; enfin, que le gouvernement aura le droit et le devoir de se défendre dans sa forme actuelle en sa qualité de gouvernement légal et régulier. La réunion demanderait des modifications à l'art. 2 qu'elle trouve trop excessif. Ce matin, des délégués ont dit le Bien Public, transmettent ces résolutions à M. Thiers.

La commission chargée de désigner les lieux de déportation a entendu hier le capitaine de frégate Périer, récemment débarqué de la Nouvelle-Calédonie. L'île des Saintes sera délaissée; mais la Nouvelle-Calédonie sera admise. Rien ne serait encore préparé à la Nouvelle-Calédonie pour recevoir les condamnés, mais plus tard le ministère fera construire des maisons en charpentes de fer. Les frais de transport coûteront 900 à 1,000 fr. par condamné pour la traversée qui durera de 90 à 110 jours. L'entretien annuel sera de 700 fr. par personne. Dans sa prochaine séance, la commission entendra le ministre de la justice.

Informations-Nouvelles

On lit dans l'Union: « La dépêche télégraphique insérée au tête de notre numéro du 26 février faisait connaître que M. le comte de Chambord croyait devoir, pour de graves questions politiques,

prier ses amis de renoncer en ce moment à toute visite. « Cette décision étant maintenue, nous sommes invités aujourd'hui à renouveler, de la manière la plus précise, l'avis déjà donné. « La présente note servira de réponse aux nombreuses demandes de renseignements que nous recevons chaque jour. »

Avant-hier, le comte d'Arnim est parti pour Berlin. De là il se rendra à Rome, où il présentera au pape ses lettres de rappel. A son retour en France, il cessera donc d'être en mission extraordinaire près le gouvernement français et fera régulièrement partie du corps diplomatique français.

Le Constitutionnel annonce que les soldats de la classe de 1865 partent en congé.

Le 5 mars, seront entendus par la commission d'enquête sur les capitulations les délégués de la ville de Metz.

Le Rappel a reparu à Paris hier. La première page est remplie par une poésie de M. Victor Hugo ayant pour titre: les deux voix.

M^{me} Dubar, en religion sœur Victoire, du couvent de l'Espérance de Nancy, vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur pour sa noble conduite en soignant les blessés de l'armée de Metz.

Le Times publie la dépêche suivante de Philadelphie:

« La réponse du gouvernement américain, relative à l'Alabama, constate que le mémoire américain ne peut pas être modifié. La réponse soutient que le traité contient de larges dispositions pour l'arrangement amical de toutes les difficultés au moyen des arbitres, les deux parties s'étant engagées à accepter leur jugement comme une solution pleine, entière et définitive de toutes les questions soumises à l'arbitrage du tribunal de Genève. »

On mande de New-York, 28 février:

« La note du comte de Grauville est conçue en termes amicaux et très-modérés. La réponse des Etats-Unis sera également amicale, mais elle maintiendra la doctrine des dommages indirects. On est convenu, ici, que l'Angleterre finira par consentir à ce que cette question soit résolue par le tribunal arbitral de Genève. »

« La nouvelle du Herald que les Etats-Unis seraient disposés à se contenter d'une somme de 50 millions de dollars pour toute indemnité est considérée comme inexacte. »

« L'Evening Post croit pouvoir prédire, avec confiance, que le différend de l'Alabama sera arrangé à l'amiable. »

La Correspondance provinciale qui se publie en Allemagne, dit que la santé de l'empereur marche à un rétablissement complet.

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article du Courrier de Bruxelles, sur les scènes qui ont déterminé M. le comte de Chambord à quitter la Belgique.

Désormais donc, le sol belge pourra être souillé de la présence des démagogues les plus tarés, des communiens français, des condottieri italiens, des apôtres et des agents de la Révolution universelle. Mais un prince pur, intègre, irréprochable, estimé même de ses ennemis pour la franchise et la loyauté de son caractère, n'aura pu trouver chez nous, pendant quelques jours, un asile paisible et respecté! Oui, c'est là une blessure profonde portée à notre vieille réputation nationale; c'est un affront sanglant infligé à l'hospitalité belge; c'est une honte qui fera monter le rouge au front de tous les patriotes.

Lettre de Paris

Paris, 29 février 1872.

LA SITUATION POLITIQUE ET LES VALEURS FINANCIÈRES.

L'incertitude qui ne cesse de planer sur notre avenir politique et qui s'accroît chaque jour davantage n'a pas manqué d'impressionner péniblement notre marché financier. Depuis plusieurs jours la Bourse reste indécise et les affaires sont fort restreintes, de telle sorte que si, d'un côté, grâce à cette stagnation, la baisse que l'on redoutait ne s'est produite que modérément, de l'autre, il n'y a pas eu non plus de reprise marquée; les cours ont peu varié. Il est fâcheux que cette situation qui s'est dessinée, il y a un mois, tende à se prolonger, cependant, il faut bien reconnaître qu'il n'y a de modifications à espérer que lorsque la France sera enfin en possession d'un gouvernement définitif, qui seul pourra donner aux affaires la sécurité et amener la confiance. La vitalité financière dont jouit la France est encore telle que malgré tous nos désastres, elles n'est pas abattue, bien au contraire, pleine de forces, elle n'attend que le moment de les déployer. Bien que notre dette à payer soit encore de trois milliards et que la situation politique devienne chaque jour plus sérieuse, notre marché résiste et l'argent se montre encore abondant. Les petits capitalistes comme les grands financiers n'attendent pour agir que le moment où la confiance renaîtra entièrement grâce à un gouvernement définitif. On s'occupe beaucoup de tous les projets qui sont mis en avant pour arriver à la libération du territoire encore occupé. La souscription patriotique qu'un élan généreux et digne de tous les éloges a organisé dans toute la France ne sera qu'un léger appoint pour payer notre énorme dette; il faudra recourir à d'autres ressources soit par de nouveaux impôts soit par un emprunt. Le monde financier attend un emprunt et déjà des réalisations se sont opérées dans cette prévision; quelle en sera l'importance: on ne peut même pas la supposer; la crainte de nouvelles crises monétaires plus graves que celles que nous avons déjà traversées, rendra cette émission difficile à cause des précautions qu'elle devra nécessiter; d'ailleurs il est

impossible d'y songer avant que l'emprunt de 1871 soit classé, c'est-à-dire avant le mois de novembre prochain, dernier terme du paiement mensuel. L'emprunt aurait pour la France l'avantage de lui permettre de rendre à l'étranger une partie des sommes nécessaires, avantage que ne saurions nous offrir les impôts. Au surplus, bien que la situation présente n'offre que de l'incertitude à tous les points de vue, la baisse s'arrêtera probablement au point où elle est arrivée et une reprise prochaine peut même être entrevue, grâce à l'abaissement de l'escompte de la Banque qui à partir d'aujourd'hui est réduit à 5 0/0. Malgré la faiblesse des transactions, la rente 3 0/0 s'est constamment maintenue au dessus des cours de 56 et aujourd'hui elle ferme à 56 50. Le détachement du coupon qui a eu lieu le 21 courant, n'a pas relevé les cours de l'Emprunt 1871, au contraire la faiblesse qui s'était manifestée avant ce moment s'est encore augmentée: on est descendu au-dessous de 90, aujourd'hui il se maintient à 90 25. L'emprunt libéré se négocie avec plus d'activité entre 89 et 89 25. Les obligations de l'emprunt Morgan qui avait donné lieu à de nombreuses transactions sont un peu abandonnées en ce moment, les cours varient de 305 à 310.

Les actions de la Banque demeurent toujours au prix de 3,600 sans variations. Le mouvement de faiblesse s'est arrêté sur les actions du crédit foncier: on reste en ce moment à 935 fr. et les plus bas cours sont dépassés de 20 francs; les bénéfices déjà connus pour l'exercice courant sont satisfaisants, ce qui permet d'espérer quelque amélioration sur cette valeur. Les actions de la société générale après avoir dépassé le cours de 600 francs tendent à y revenir; l'incertitude de la situation pèse sur les opérations et empêche l'émission des affaires qui n'attendent pour se produire que le moment favorable. Les actions du crédit mobilier sont toujours très-faibles, les actions nouvelles suivent ce mouvement. La décision judiciaire dont la compagnie immobilière vient d'être l'objet a pu avoir pour effet de passer sur les cours; l'intérêt d'une grande compagnie a provoqué cette mesure sévère qui est regrettable pour la masse d'intéressés. La société immobilière n'a pu résister à la mise sous sequestre dont elle a été frappée et elle a éprouvé une baisse notable; les actions ont fléchi à 55 fr., aujourd'hui elles se sont relevées un peu avec beaucoup de peine.

Peu d'affaires sur nos chemins de fer, l'Orléans seul a donné lieu à des transactions assez suivies, grâce à l'annonce d'un dividende de 36 fr. pour avril, ce qui porterait le dividende total à 56 fr., chiffre auquel il était fixé pendant les années de la guerre; aussi les actions se sont élevées à 810 fr. On annonce aussi pour les actions du gaz un dividende de 32,50 fr. Les cours se sont bien maintenus grâce à cette certitude et à l'attente qui continue de régner entre la ville et la compagnie: les recettes demeurent en basse voie et les expériences du gaz oxydrique ne semblent pas jusqu'aujourd'hui

d'hui de nature à préoccuper les porteurs d'actions. Un important mouvement de hausse est à signaler sur toutes les valeurs du canal de Suez (actions, délégations et obligations): cette hausse a d'autres causes qu'une sérieuse amélioration dans la situation de la société; les recettes augmentent et les obligations n'ont plus à payer que le coupon d'octobre 1871 en retard; ce paiement est annoncé pour le mois d'avril. Les obligations de la ville de Paris sont toujours très-faibles. Les obligations 1855-1860 varient de 380 à 385 fr., celles de 1865, de 440 à 445; les villes 1869, sont peu demandées à 270 fr. Quand aux villes 1871, l'encombrement des quarts nuit toujours aux transactions; nombre d'acheteurs hésitent à prendre cette valeur dans la crainte de recevoir des quarts pour des unités. Il serait à désirer que lors des versements, la ville conservât les quarts formant unités et rendit des obligations entières.

Les derniers cours sont 249 pour les non libérés et 248 pour les libérés. La baisse qui avait si rapidement suivi la hausse inexplicable de la rente italienne a encore continué; en ce moment elle semble arrêtée, on peut douter que ce soit pour longtemps; les porteurs de ce titre qui peuvent s'en défaire sans perdre sur le capital engagé feront sagement de le replacer dans les bonnes valeurs qui se trouvent à l'heure présente à des cours si rémunérateurs. L'échange de titres italiens n'est pas encore terminé et on peut prévoir une baisse assurée au moment où la masse des titres encore à distribuer permettra aux détenteurs de vendre sans découvert. Les incertitudes qui continuent à exister sur l'accueil que les Chambres feront aux plans financiers de M. Sella, ne sont pas faites pour relever les cours que nous laissons à 66,60. Les fonds Espagnols restent dans le même état; quelques achats sur les dollars américains; les fonds Turcs se maintiennent toujours; la faveur semble devoir leur rester jusqu'au jour où le public sera convaincu que les intérêts se paient sur le capital. Peu d'affaires sur les Autrichiens et les Lombards. Les Romains revenus à leur calme d'aujourd'hui se négocient de 110 à 120 fr. L'argent demeurant assez abondant sur le marché du comptant les transactions sur nos obligations de chemin de fer, sont assez actives; les cours varient peu cependant. Les obligations de Honduras continuent à être l'objet de nombreux achats, les gens se disant bien informés prédisent à cette valeur un brillant avenir, on la voit à 250 fr. pour le moment elle se négocie à 197,50 avec un coupon de 10 c. au 1^{er} mars. Toujours en hausses les actions et obligations du Crédit foncier Suisse; l'Assemblée nationale fera sans doute connaître les heureuses opérations qui ont permis à cette société de faire face au service des coupons des obligations qui sont aujourd'hui complètement à fond.

P.-S. — Le discours prononcé hier, par M. Victor Lefranc, contre la souscription du territoire, a été interprété comme l'annonce d'un nouvel et prochain emprunt, ce qui a déterminé au-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 2 MARS 1872

— 10 —

L'ENVERS DE LA COMÉDIE

Première Partie

VI.

(Suite)

Les préparatifs du départ occupèrent une journée. La marquise de Prasly ne dit pas un mot pour retenir son fils, fut-ce vingt-quatre heures de plus. Le soir, on se réunit au salon pendant quelques instants: les choses se passèrent comme d'habitude. On parla peu, et les paroles banales qui s'échangèrent couvraient des préoccupations trop graves pour que personne pût s'y méprendre. De temps à autre, une rafale de vent engouffrée dans la cheminée, l'abolement lointain d'un chien de ferme, le cri plaintif d'un oiseau de nuit, s'élevaient au milieu de ces alternatives de silence, et semblaient accompagner naturellement de ces muettes pensées. Le regard de M. Durosseau allait de George à sa mère, cherchant à découvrir ce qui s'agitait dans ces âmes à demi fermées. Pour un œil indifférent,

rien n'annonçait que la marquise fut plus triste, plus morne que de coutume. Mais son fils qui lisait à travers ce visage ridé et ces paupières rougies, frissonnait parfois à l'idée de ce qu'elle devait souffrir, et sa physionomie trahissait une angoisse si profonde que Sylvie en était jalouse et effrayé tout ensemble. Lorsqu'on se retira, Sylvie, suivant un usage qui ne préjuge rien en faveur de l'affection réciproque, présenta son front à sa belle-mère qui y déposa un baiser; mais on eût dit que ce baiser glaçait à la fois les lèvres de l'une et le front de l'autre. — « Adieu, madame! » dit gravement la marquise. — « Ma mère! adieu, ma mère! » fut sur le point de s'écrier Sylvie dans une de ces explosions généreuses qui souvent emportent les situations difficiles: un regard de son père arrêta ce mouvement, et les deux femmes, s'inclinant l'une devant l'autre, se séparèrent sans rien ajouter à cette glaciale caresse.

Le lendemain matin, les chevaux de poste piaffaient devant le perron, et les domestiques entassaient les paquets sur la confortable berline qu'avait amenée M. Durosseau. George sortit de la chambre de sa mère en costume de voyage. On devinait qu'il avait pleuré; mais sa contenance était ferme, et un violent effort avait refoulé dans son cœur ses émotions douloureuses. Il pria son beau-père et sa femme d'excuser la marquise de Prasly: elle était souffrante, disait-il; il l'avait forcée de rester dans son lit; il

venait de lui dire adieu, et il désirait lui épargner les derniers détails de cette scène de départ. M. Durosseau et sa fille ne furent probablement pas fâchés, eux aussi, d'esquiver ce moment critique, et se bornèrent à balbutier à la hâte quelques mots de regret poli. Un quart-d'heure après, l'attelage s'ébranla, et l'on partit.

M. Durosseau avait trop d'esprit pour se trahir. Pourtant, quoiqu'on eût pénétré sa pensée intime, l'eût involontairement comparé à un triomphateur emmanant son captif. Pendant que George se penchait hors de la portière pour contempler encore une fois la fenêtre derrière laquelle M^{me} de Prasly s'était peut-être cachée, Sylvie se serra contre son père, et lui dit à voix basse:

— Maintenant, il est à moi! — Il est à nous! murmura M. Durosseau du même ton, tandis que les postillons payés doubles guides, sillonnaient l'air de leurs joyeux coups de fouet, et faisaient voler l'élégante voiture sur la route de Paris.

VII.

Sylvie n'était pas coquette: il y a dans la coquetterie, telle que le monde l'impose à ses souveraines et à ses esclaves, un implicite aveu d'infériorité qui eût froissé son orgueil. Chercher à plaire, en effet, et à éveiller ou perpétuer l'amour par ces mille petits artifices qui composent l'ensemble de cette science féminine, n'est-ce pas, sous

déguisements plus ou moins aimables, user des privilèges de la faiblesse contre les abus de la force, et reconnaître pour son supérieur ou son maître celui qu'on essaie de séduire, d'apivoiser ou de dominer? L'idée seule de ce rôle, un peu humiliant jusque dans ses triomphes, eût été antipathique à Sylvie. Elle avait la conscience de sa valeur, le sentiment de sa beauté. Seulement, avec cette persistance particulière aux femmes, et qui les fait vivre longtemps avec une pensée, jusqu'à ce qu'elles en aient tiré tout ce qu'elle peut contenir pour leur instruction ou pour leur tourment, M^{me} George de Prasly n'avait cessé de songer à ce que son père, dans un moment de mauvaise humeur, lui avait dit des dédains aristocratiques que les fils de familles illustres et ruinées apportent parfois à la bourgeoisie opulente dont ils épousent les filles. Même elle n'avait pas tardé à découvrir que cela s'appelait jadis une mésalliance. Ce souvenir, ce mot, ces premières allusions à des inégalités sociales qui, jusque-là, n'avaient pas eu de sens pour elle, l'amenaient à se demander si ce n'était pas là l'explication la plus naturelle de la froideur de George et de sa mère, de ce mélange de réserve et de dignité et de tristesse contre lequel étaient venues se briser ou du moins s'amortir ses espérances, et ses rêves de jeune mariée. D'autres termes, M. de Prasly était sérieux et froid, parce qu'il se laissait, volontairement ou à son insu, maîtriser

par l'influence maternelle, et que cette influence était secrètement hostile à Sylvie; malheur fréquent qui rentre dans les conditions de la vie ordinaire, et n'a rien de commun avec les rivalités de la bourgeoisie et de la noblesse? Ou bien conservait-il encore vis-à-vis de sa femme quelques-uns de ces incorrigibles dédains de caste que le temps et le malheur, ces deux grands maîtres, n'ont pas abolis? Etait-ce chez lui le fils qui dominait le mari, ou était-ce le gentilhomme? That is the question, se disait Sylvie, qui avait eu un gouverneur anglais et connaissait son Shakespeare. C'était là ce que son voyage et son séjour à Paris devaient éclaircir. A Prasly, pensait-elle, tout l'avantage était du côté de la vieille marquise. George respirait, pour ainsi dire, son souffle et son âme dans cet antique manoir où elle semblait enchaînée par ses souvenirs et ses douleurs, comme dans son cadre naturel. Il était sans cesse ramené à son autorité et à sa tendresse par ces affinités puissantes que le cœur de l'homme établit entre tels sentiments et tels sites, telles habitudes de la vie matérielle et telles affections de la vie morale. A Paris, ce serait toute la contraire: Sylvie savait d'avance qu'elle y reparaitrait sous le jour le plus favorable, dans le milieu le plus propre à la faire valoir; qu'il y aurait, entre sa jeune beauté et cette atmosphère embaumée de fleurs, d'éclatance et de fêtes, les mêmes analogies qu'entre la pâle figure de la marquise et